

Libellé de la demande déposée par M. Claude Girard, au nom du comité ad-hoc pour un quartier Chambord-Beaubien tranquille, à la séance du conseil d'arrondissement du 3 septembre 2013.

" À titre de résidant de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (paroisse St-Édouard), je demande que les membres du conseil d'arrondissement s'engagent à entreprendre immédiatement toutes les procédures nécessaires à la modification du règlement d'urbanisme (01-279) et du plan de zonage pour la rue Beaubien (zone 0171), afin que les futurs usages commerciaux autorisés dans cette zone soient cohérents et en harmonie avec le milieu de vie résidentiel, familial et institutionnel adjacent à ladite rue Beaubien.

Par cet engagement, les membres du conseil d'arrondissement démontreront qu'ils reconnaissent que la mobilisation citoyenne est plus qu'une simple expression et qu'elle constitue dorénavant une nouvelle réalité de la démocratie municipale. De plus, en donnant suite à notre demande, le conseil d'arrondissement souscrira à un des quatre axes d'intervention du Plan de fidélisation des familles 2014-2017 de la Ville de Montréal, dévoilé le 23 août dernier, soit d'aménager des quartiers où il fait bon vivre et grandir pour favoriser le maintien des familles sur son territoire".